

budget 2002

de la Ville de Lausanne

**Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec Francis Thévoz,
directeur des finances, tél. 021 315 42 00**

Lausanne, le 27 septembre 2001

considérations générales

Dans la marche vers la recherche de l'équilibre budgétaire, le budget de 2002 est synonyme de temps d'arrêt, et même de léger recul. La raison principale en est la poursuite de la progression des charges tandis que simultanément les recettes fiscales ne progressent que peu du fait que 2002 est la seconde année de la période fiscale 2001/2002. L'accroissement des coûts liés au développement des centres de vie enfantine et au renforcement de la sécurité publique n'a en effet pas pu être entièrement compensé par des recettes accrues ou nouvelles.

Compte tenu des indications fournies ci-dessus, le budget de fonctionnement de 2002 affiche un excédent de charges de 27,8 millions de francs, en augmentation de 12,2 millions de francs par rapport à celui voté en décembre 2000 pour 2001.

présentation chiffrée

Compte de fonctionnement

Le budget de fonctionnement de 2002 se résume comme il suit :

COMPTES 2000	BUDGET 2001 (sans crédits suppl.)		BUDGET 2002	ECARTS
Fr.	Fr.		Fr.	Fr.
		COMPTE DE FONCTIONNEMENT		
			CHARGES	REVENUS
1'305'208'740.51	1'321'692'700	Total des charges	1'356'583'100	34'890'400
1'263'208'849.81	1'306'136'800	Total des revenus		1'328'789'600
41'999'890.70	15'555'900	Excédent de charges		27'793'500
				12'237'600

Le compte de fonctionnement par nature de charges et de revenus est présenté en annexe.

Il fait apparaître un excédent des charges de 27,8 millions de francs; ce résultat est meilleur que celui enregistré lors des comptes 2000 (excédent de charges de 42 millions de francs) tout en étant en retrait par rapport au budget de 2001, ce dernier prévoyant un déficit de quelque 15,6 millions.

Compte des investissements

Il se résume comme il suit :

COMPTE 2000	BUDGET 2001 (sans crédits suppl.)		BUDGET 2002	ECARTS
Fr.	Fr.		Fr.	Fr.
		COMPTE DES INVESTISSEMENTS		
			DEPENSES	RECETTES
149'919'967.43	135'868'500	Total des dépenses	128'511'200	-7'357'300
13'628'408.70	21'524'000	Total des recettes		18'593'000
<u>136'291'558.73</u>	<u>114'344'500</u>	Investissements nets		109'918'200
				-4'426'300

Les dépenses brutes d'investissements du patrimoine administratif sont fixées à 128,5 millions de francs (y compris des autorisations d'achats de véhicules, de machines et de matériel pour 7,3 millions). Après déduction des recettes d'investissements, évaluées à 18,6 millions, les dépenses nettes d'investissements planifiées pour 2002 atteignent 109,9 millions.

Financement

En voici le détail :

COMPTE 2000	BUDGET 2001 (sans crédits suppl.)		BUDGET 2002	ECARTS
Fr.	Fr.		Fr.	Fr.
		FINANCEMENT		
136'291'558.73	114'344'500	Investissements nets	109'918'200	-4'426'300
-101'835'519.89	-86'684'300	* Amortissements		79'847'500
		* Variation des provisions et fonds de réserve	3'875'600	-2'695'700
22'855'515.05	6'571'300	* Reprise de l'excédent de charges du compte de fonctionnement	27'793'500	12'237'600
<u>41'999'890.70</u>	<u>15'555'900</u>	Insuffisance d'autofinancement		61'739'800
99'311'444.59	49'787'400			-11'952'400
-36'980'114.14	-64'557'100	* Autofinancement		48'178'400
				16'378'700

Le financement des investissements est assuré à hauteur de 48,2 millions par l'autofinancement dégagé par le compte de fonctionnement et de 61,7 millions par le recours à l'emprunt.

Annexe : récapitulation des charges et des revenus par nature

récapitulation des charges et des revenus par nature

	Budget 2002	Budget 2001	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
3 Charges	1'356'583'100	1'321'692'700	34'890'400	2.64
30 Charges de personnel	416'982'800	392'965'200	24'017'600	6.11
31 Biens, services et marchandises	413'353'700	352'263'500	61'090'200	17.34
32 Intérêts passifs	85'747'000	87'117'000	-1'370'000	-1.57
33 Amortissements	87'594'900	94'816'200	-7'221'300	-7.62
35 Dédommagements à des collectivités publiques	149'732'000	141'422'200	8'309'800	5.88
36 Subventions accordées	68'289'300	67'334'200	955'100	1.42
38 Attributions aux réserves	5'073'800	5'545'500	-471'700	-8.51
39 Imputations internes	129'809'600	180'228'900	-50'419'300	-27.98
4 Revenus	1'328'789'600	1'306'136'800	22'652'800	1.73
40 Impôts	477'470'000	467'370'000	10'100'000	2.16
41 Patentes, concessions	3'452'000	3'167'000	285'000	9.00
42 Revenus des biens	53'014'000	51'688'100	1'325'900	2.57
43 Taxes, ventes et prestations facturées	593'303'600	535'253'100	58'050'500	10.85
44 Part à des recettes sans affectation	3'613'000	3'613'000	0	0.00
45 Dédommagements de collectivités publiques	57'218'200	50'644'200	6'574'000	12.98
46 Subventions acquises	1'959'800	2'055'700	-95'900	-4.67
48 Prélèvements sur les réserves	8'949'400	12'116'800	-3'167'400	-26.14
49 Imputations internes	129'809'600	180'228'900	-50'419'300	-27.98
RESULTAT				
Excédent de charges	27'793'500	15'555'900.00	12'237'600	78.67

remarque

Le compte de fonctionnement 2002 enregistre des mouvements de chiffres importants par rapport au budget précédent en raison, principalement, de l'opération EtaCom (mutations d'un volume supérieur à 70 millions de francs, ainsi que de la modification aux Services industriels du traitement comptable des transferts internes de la propre production d'énergie (TAG, Lavey). Ces opérations, d'un volume de l'ordre de 50 millions de francs, passent des imputations internes (chapitres 39/49) aux chapitres 31 (achats d'énergie) et 43 (ventes).